

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 février 2022 à 16 h 00

AUJOURD'HUI onze février deux mille vingt deux

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 04 février 2022, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Odile VIGNAL à Anne-Laure STANISLAS, Cécile LAPORTE à Julien BONY, Stanislas RENIÉ à Eric FAIDY

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Arrivent pendant la présentation de la question n°1 :

Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Alparslan COSKUN, Anna AUBOIS (fin du pouvoir donné à Lucas PEYRE), Samir EL BAKKALI (fin du pouvoir donné à Magali GALLAIS), Nicaise JOSEPH

Valérie BERNARD arrive pendant le débat de la question n°4 (fin du pouvoir donné à Cécile AUDET)

Quittent la séance pendant le débat de la question n°6 :

Dominique BRIAT (pouvoir donné à Marion CANALES), Anna AUBOIS (pouvoir donné à Lucas PEYRE), Samir EL BAKKALI (pouvoir donné à Magali GALLAIS), Pierre SABATIER (pouvoir donné à Christophe BERTUCAT)

Rapport N° 21
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A DES
ASSOCIATIONS CULTURELLES

Le crédit disponible au Budget Primitif 2022 en vue de l'octroi de subventions exceptionnelles à des associations culturelles s'élève à 47 000 €. Il vous est proposé d'étudier les dossiers suivants :

KTIPIETOK ORKESTAR

La fanfare KTIPIETOK parcourt les routes nationales chaque été pour rejoindre les festivals spécialisés de Brest, Nantes, Montpellier ou Douarnenez, afin de tisser son réseau et de nourrir son ambition de porter à son tour un Bal à K d'envergure nationale.

C'est lors de ces tournées estivales qu'une rencontre s'est nouée avec le Gangbé Brass Band du Bénin, à l'occasion du Festival des Cultures du Monde de Montignac.

Après une première semaine de résidence au studio de la Diode et un premier concert au Fotomat en octobre 2021, les deux formations ont décidé d'approfondir leur collaboration musicale pour un projet à plus long terme, qui leur permettrait de monter un répertoire commun et original, basé sur les rythmes traditionnels béninois. Ce travail fera ensuite l'objet d'une tournée en France sur l'été 2022 avant de s'envoler vers le Bénin en 2023.

Ce projet repose sur la participation de trente musiciens amateurs locaux, fédérés autour de la fanfare, et de sept musiciens professionnels. Outre la dimension artistique, il permettra la transmission et l'échange de pratiques culturelles.

L'association prévoit quatre jours de résidence en juin sur l'ancien Petit Vélo, ainsi qu'un concert public.

Le budget de 5 500 € couvre essentiellement les frais de transport, l'hébergement et les salaires des musiciens professionnels béninois.

L'association prévoit de générer 3 000 € de recette de billetterie et de buvette lors de la sortie de résidence, et de participer à hauteur de 500 € de fonds propres.

Budget prévisionnel : 5 500 €
Subvention sollicitée : 2 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

LES AMIS DE LA CAMERA DELLE LACRIME

Depuis 2013, le 21 mars est devenu la Journée Européenne de Musique Ancienne, et rassemble à l'échelle nationale une trentaine de manifestations à l'occasion du 1er jour du printemps et de l'anniversaire de Jean-Sébastien Bach.

Depuis 2016, la Ville de Clermont-Ferrand soutient les Journées Européennes de la Musique Ancienne / Festival Imago Mundi, traduction locale portée par l'association Les Amis de la Camera delle Lacrime, qui accueillent chaque année près de quatre cents écoliers clermontois à la Chapelle des Cordeliers. Plus particulièrement destinées aux classes de CM1, ces journées

bénéficient de l'assistance du Bureau Art et Culture de l'Inspection Académique du Puy-de-Dôme.

L'objectif de cette journée consiste à initier une rencontre avec un répertoire musical, des interprètes et leur instruments, de favoriser des découvertes artistiques et des interactions entre le public scolaire et des artistes professionnels, en les faisant participer. En amont de la venue des élèves, un dossier pédagogique sera remis aux professeurs.

L'édition 2022, si le contexte sanitaire le permet devrait se dérouler les 7 et 8 mars prochains. Elle marquera les 700 ans de la « Divine Comédie » et l'anniversaire de la disparition du poète Dante Alighieri. A cette occasion, l'association souhaite associer l'association Dante Alighieri Clermont.

Dans la dynamique de la saison croisée France-Portugal 2022 portée par l'Institut Français, l'association a souhaité inviter l'Ensemble Med (Daniela Tomaz, flûtes, Sergio Calisto, moraharpa et Mariana Fabiao, chant).

L'organisation de cette manifestation et le travail engagé auprès des scolaires Clermontois par la Camera delle Lacrime est soutenu depuis le début par la Ville de Clermont-Ferrand par le biais d'une subvention de 6 000 €, ainsi que par la DRAC à hauteur de 1 000 €.

Budget prévisionnel : 8 500 €

Subvention allouée en 2021 : 6 000 €

Subvention sollicitée : 6 000 €

Subvention proposée : 6 000 €

LES PORTES DE L'Auvergne

L'association Les Portes de l'Auvergne créée en 1988 est gestionnaire de la « Radio Arverne ». L'objet de l'association est l'animation et la promotion des activités de la vie locale avec la participation d'acteurs locaux.

Chaque année, l'association organise la promotion du Festival International du Court Métrage sur ses ondes à partir de la Librairie des Volcans. Elle réalise et diffuse des émissions spéciales consacrées au festival composées de reportages, chroniques ou interviews des différents acteurs du festival. L'association s'attache également à participer à l'éducation à l'image des jeunes publics.

L'association proposera cette action en partenariat avec la Librairie des Volcans, l'association Sauve Qui Peut le Court Métrage et l'EFCAM (école de cinéma, d'audiovisuel et de musique de Riom).

L'édition 2021 qui s'est déroulée du 2 au 5 février 2021 a été écoutée par environ 5 000 auditeurs dans un format hybride entre présentiel et numérique.

L'édition 2022 se déroulera du 31 janvier au 2 février 2022 et prévoit l'intervention d'une trentaine d'invités différents autour de l'actualité du festival, reportages, chroniques, showcases de groupes locaux, interviews des différents acteurs du festival etc.

Budget prévisionnel : 8 020 €

Subvention allouée en 2021 : 1 500 €

Subvention sollicitée : 3 500 €

Subvention proposée : 1 500 €

LITTÉRATURE AU CENTRE D'AUVERGNE (LAC)

L'association Littérature au centre d'Auvergne, créée en 2014, a pour objectif d'organiser chaque année un festival de rencontres littéraires visant à générer échanges et dialogues entre les acteurs de la vie universitaire et les éditeurs, auteurs, bibliothécaires et plus largement les différents publics. Ce programme de rencontres est assorti de moments plus récréatifs tels que des concerts, cafés littéraires, spectacles... avec une programmation répartie sur l'ensemble du territoire municipal.

En raison du contexte sanitaire, les deux éditions précédentes n'ont pas pu se dérouler dans les conditions habituelles mais l'équipe a œuvré pour maintenir différentes propositions en ligne pour le public : podcasts, captations vidéo, entretiens écrits publiés...

L'édition 2022 du festival se déroulera du 22 au 27 mars sur la thématique « littérature et voyages ». Elle rassemblera une trentaine d'écrivains (dont 5 étrangers), des librairies nomades, une programmation de 4 spectacles, des lectures, des projections... Un grand nombre de partenaires accompagne le projet tels que la MEL (Maison des Écrivains et de la Littérature), la SOFIA (Société Française des Intérêts des Auteurs et de l'Écrit), le PREAC (Pôle de ressources pour l'Éducation artistique et culturelle)...

Budget prévisionnel : 85 810 €
Subvention allouée en 2021 : 3 000 €
Subvention sollicitée : 8 000 €
Subvention proposée : 3 000 €

ARTISTES EN RÉSIDENCE

L'association « Artistes en résidence » a pour mission de favoriser la recherche, la création et les échanges en matière d'art contemporain par l'accueil d'artistes plasticiens nationaux et internationaux en résidence à Clermont-Ferrand et l'organisation de résidences croisées internationales.

Les résidents sont des artistes sélectionnés sur appel à candidature ou expressément invités. Ils travaillent en moyenne pendant trois mois (consécutifs ou non) et perçoivent une bourse de création pour leur travail pendant la résidence.

L'association a rejoint la Diode en 2021 aux côtés du collectif les Ateliers suite aux travaux d'aménagement conduit par Clermont Auvergne Métropole où ils disposent désormais d'espaces de travail pour les résidents, d'un lieu de stockage et d'espaces mutualisés avec les Ateliers (salle de réunion, cuisine, showroom...). L'hébergement des résidents continue d'être organisé dans un appartement d'un immeuble de la rue de la Rochefoucauld (proche de la place Regensburg), dans le cadre d'une mise à disposition de la Ville de Clermont-Ferrand.

Depuis 2017, une subvention forfaitaire de 1 500 € est attribuée à Artistes en résidence pour aider à la prise en charge des frais de fonctionnement d'appartement.

Subvention obtenue en 2021 : 1 500 €
Subvention proposée : 1 500 €

SEMAINE DU CINÉMA HISPANIQUE

L'association Semaine du cinéma hispanique organise depuis 2002 un festival dédié à la production cinématographique hispanophone. Elle a pour objectif, à travers cet événement et son action culturelle tout au long de l'année, de promouvoir la culture espagnole et latino-américaine auprès des publics clermontois et plus largement du département.

En 2021, malgré le contexte sanitaire, la Semaine du Cinéma hispanique a pu développer une proposition de « mini festival » en décalant les dates habituelles au mois de septembre (au lieu d'avril) et a pu maintenir une action pour le tout public et les scolaires (dans des formats et nombre réduits) tout au long de l'année. Elle travaille en collaboration avec nombre d'acteurs du territoire : Sauve qui peut le court-métrage, Cinéfac, Littérature au Centre... pour l'organisation d'événements autour du festival.

L'édition 2022, qui sera la 21ème édition du festival, se tiendra du 1^{er} au 8 avril 2022.

Budget prévisionnel : 11 000 €

Subvention allouée en 2021 : 1 000 €

Subvention sollicitée : 1 000 €

Subvention proposée : 1 000 €

DELIBERATION

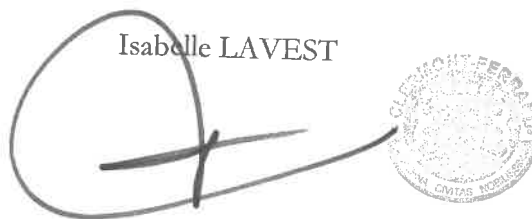
Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 23 FEV. 2022

Pour le Maire et par délégation :
L'Adjointe déléguée à la Politique
Culturelle

Isabelle LAVEST

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Isabelle Lavest'. To the right of the signature is a circular official seal of the City of Clermont-Ferrand. The seal contains the text 'CLERMONT-FERRAND' at the top and 'CIVITAS NOBIS' at the bottom, with a central emblem.

